



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Fonctionnement : Haute-Garonne

Question écrite n° 15325

### Texte de la question

M Dominique Baudis attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation des personnels des postes et telecommunications de la Haute-Garonne. Il souligne les problemes qu'engendrerait une reduction d'effectifs dans leur administration. En effet la suppression d'agences postales ne peut que concourir a la desertification des zones rurales. Par ailleurs, l'expansion demographique et economique de la metropole toulousaine necessite un renforcement des services postaux. C'est pourquoi il lui demande de tout mettre en oeuvre pour maintenir en Haute-Garonne un service de qualite.

### Texte de la réponse

Reponse. - Les habitants des zones rurales sont desservis par un reseau d'accueil comprenant plus de 13 000 bureaux et un reseau de contact represente par plus de 37 000 facteurs qui desservent chaque jour l'ensemble des communes. Du fait des mouvements migratoires et de l'introduction d'organisations nouvelles, une disparite de plus en plus prononcee est apparue dans de nombreuses communes entre les potentialites des bureaux existants et leur niveau reel d'activite. Dans un souci d'optimisation des moyens du service public, la poste a ete conduite a ajuster la forme que revet cette presence a l'evolution du trafic postal et financier. Toutefois, les adaptations envisagees tiennent compte des realites locales et ne sont mises en oeuvre qu'apres concertation avec les representants des communes concernees. En outre, ces modifications eventuelles ne remettent pas en cause le maintien sur place du service postal. Il est a noter que plusieurs mesures sont envisagees pour ameliorer la desserte postale dans la metropole toulousaine : 1o Transformation en recettes de plein exercice de trois guichets annexes et d'une agence postale ; 2o Creation en octobre 1989 d'un guichet annexe dans le quartier de la Cote-Pavee ; 3o Ouverture de trois agences postales, fin 1989, a Lespinasse, Fontenilles et Lacroix-Falgarde.

### Données clés

**Auteur :** [M. Baudis Dominique](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15325

**Rubrique :** Postes et telecommunications

**Ministère interrogé :** postes, telecommunications et espace

**Ministère attributaire :** postes, telecommunications et espace

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juillet 1989, page 2999